



MAIRIE
18 Avenue de la Gare
54290 BAYON
Tél : 03 83 72 51 52
secretariat@mairie-bayon.fr
www.mairie-bayon.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 septembre 2022 à 20h00

14 MEMBRES PRÉSENTS SUR 16	Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, M. LAMOISE Régis, Mme PETAT COLLE Annick, Mme COINTEAUX Chantal, Mme RAUMEL Karine, M. ROUY Christophe, Mme FRANCOIS Vanessa.
1 MEMBRE(S) EXCUSÉ(S)	M. DECLERCQ Ludovic
1 MEMBRE(S) ABSENT(S)	Mme LURION Eve-Hélène
SECRÉTAIRE DE SÉANCE	Mme RAUMEL Karine a été désignée par le Conseil municipal (art. L2121-15 du CGCT)

- **Approbation des deux derniers procès-verbaux des conseils municipaux**

Le Maire demande aux conseillers s'ils ont bien tous reçu les procès-verbaux des précédentes réunions du Conseil Municipal et s'il y a des remarques.

Le Maire soumet les procès-verbaux aux voix. **Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.**

1. Acceptation d'une subvention

Lucas Morand présente ce point et apporte des précisions aux questions posées.

Considérant les travaux entrepris au sein du bâtiment de l'école de Musique,
Considérant la demande du comptable public pour pouvoir accepter une subvention,

La Mairie et l'école de Musique se sont entendues pour partager les frais de rénovation du local où se trouve l'école de Musique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (moins une abstention Mme Vauné (trésorière de l'école de Musique)), accepte la subvention de l'école de Musique d'un montant de 1 000 € correspondant à leur participation au financement des travaux de remplacement des portes acoustiques.

2. Vente de matériaux

Lucas Morand présente ce point et apporte des précisions aux questions posées.

Considérant la demande du comptable public pour pouvoir vendre du matériel,

La Mairie avait fait l'acquisition de grilles de protection pour mettre en sécurité le château du Petit Bois. Maintenant que ce dernier a été vendu, nous vous proposons de mettre en vente ces matériels qui ne nous servent plus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise Madame le Maire à vendre les grilles de protection pour un montant de 600 €.

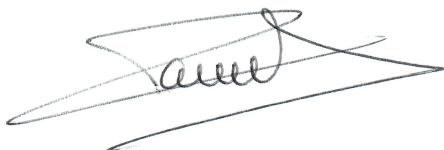
3. Questions et informations diverses

- La Mairie a dans l'idée de demander la rétrocession de l'avenue de la gare au Département pour pouvoir l'aménager et y mettre, par exemple, des chicanes pour faire ralentir.
- Réflexions sur le Presbytère : bâtiment qui vieillit et qui va demander des travaux... Possibilité d'un échange avec la Paroisse qui est propriétaire d'un terrain à Bayon.
- Le rythme de parution des BVB sera de 2/année.
- Demande d'un habitant pour que la commune aménage des places de parking quartier de la Gare. Réponse négative unanime de la part du conseil, cette dépense n'était pas prévue.
- Garage rue des écoles : plutôt que de faire les travaux de séparation entre les deux garages, le conseil valide le fait de les louer au même locataire
- Informations camping : nous rencontrons un problème car les personnes intéressées n'arrivent pas à joindre le gérant
- La Mairie va être équipée d'un dispositif fixe pour les cartes d'identités
- Projet des places : réunion le 27 septembre 2022 à 9h00
- Accueil des nouveaux habitants 23 septembre 2022 à 19h00 au CCHG
- Journée du patrimoine : Samedi soir théâtre, dimanche visite des étangs à 10h00, visite chapelle à 14h00
- L'augmentation du point d'indice (agents + élus) représente une hausse de 12 000€/an en 2022 soit 24 000€/an en 2023
Le coût de l'énergie (gaz + électricité) va augmenter de 50 000€/an
- Illuminations de Noël : réflexions pour limiter notre consommation d'énergie. Seul le centre de Bayon sera éclairé
- Horaires d'éclairage nocturne (économie d'énergie) : après un long débat, à une voix d'écart la décision est prise de garder les horaires d'éclairage public comme ils le sont actuellement
- Le nouveau service civique, Rémy, est arrivé à la Mairie
- Travaux école : ventilation presque finie, isolation extérieure commencée, suite des travaux aux prochaines vacances
- Conseil des jeunes : prochaine réunion le 24 septembre 2022 à 10h00

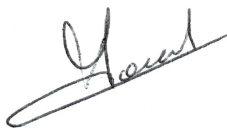
- Vendredi 6 janvier 2023 : repas Mairie (agents/élus)
- Lycée Chopin : changement d'horaires des cours qui ne correspond pas au train, courrier envoyé
- Convoi exceptionnel qui a rencontré des difficultés dans Bayon : un courrier a été fait au préfet

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 22h30.

La Secrétaire de séance,
Karine RAUMEL



Le secrétaire général,
Lucas MORAND



Le Maire,
Nicole CHARROIS



